Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 19 (1927)
Heft: 6

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Economie sociale.

FRANCE. La Chambre française a discuté le 20 mai le projet de loi adopté par elle et modifié par le Sénat, comportant la ratification de la convention de Washington limitant à 8 heures par jour et 48 heures par semaine le nombre des heures de travail dans les établissements industriels. Le Sénat avait stipulé que les obligations que comporte pour la France cette convention, n'auront d'effet que lorsque le projet de convention aura été ratifié par l'Allemagne et par l'Angleterre.

La Chambre a admis cette réserve, elle a adopté le projet tel qu'il est revenu du Sénat. Un amendement socialiste demandant la suppression de la réserve visant la Grande-Bretagne a été repoussé par 403 voix contre 150.

Education ouvrière

En Suède

La centrale suédoise d'éducation ouvrière fondée en 1912, célèbre cette année son 15me anniversaire. La centrale comprend des membres se recrutant dans tous les milieux ouvriers: coopératives, syndicats, partis politiques. Les organisations de toutes les tendances y adhèrent: les syndicats réformistes et syndicalistes libertaires, partis socialiste et communiste, les groupements de jeunesse de ces différentes tendances. La presque totalité des organisations s'occupant d'éducation ouvrière en Suède ont fait acte d'adhésion à la centrale parce que ce n'est que par celle-ci qu'ils peuvent bénéficier des subsides gouvernementaux. Le nombre des adhérents est évalué à 600,000. L'on peut donc dire qu'un habitant sur dix est en Suède affilié à la centrale d'éducation ouvrière.

En Pologne.

L'éducation ouvrière, rendue difficile par le grand nombre d'illettrés que l'on y rencontre, fait tout de même de sérieux progrès en Pologne. Les groupes d'études locaux y sont actuellement de 111. Ce mouvement n'a commencé qu'en 1923. Un cours pour fonctionnaires fut organisé en 1926, il dura 11 semaines. Certains groupes locaux organisent des écoles du soir primaires et complémentaires. Un groupe a fondé un home de vacances. On a organisé des conférences, des manifestations artistiques, mais peu de bibliothèques ont été créées.

La région de la Haute-Silésie possède aussi son centre d'éducation indépendante dont le siège est à Königshutte, le centre du mouvement ouvrier allemand de la Silésie polonaise. Elle possède une bibliothèque centrale, organise des conférences, des cours, des causeries avec projections lumineuses, des projections cinématographiques, etc.; elle déploie en général une fort grande activité.

En Belgique.

Le secrétariat français de la commission d'éducation ouvrière publie les statistiques concernant le travail d'éducation dans la partie française du pays. Il constate une progression constante depuis 1922. Voici ses chiffres:

	1922	1923	1924	1925	1926
Nombre de sections . . .	160	193	202	205	224
Nombre d'écoles	59	34	49	68	81
Nombre de cours	92	50	65	91	125
Nombre de conférences:					
a) publiques	368	540	800	607	636
b) aux cercles d'études .	?	?	457	369	409